

Observations concernant les modifications au projet de terminal d'importation de gaz naturel liquéfié (GNL) d'Énergie Cacouna

Les modifications apportées à la conception du projet n'ont pas changé mon opinion par rapport à l'ensemble du dossier. Je demeure opposé au projet d'Énergie Cacouna. Je vais en expliquer les raisons dans les lignes qui suivent.

Je veux d'abord faire référence au document « Le marché nord-américain du gaz naturel. Contexte offre/demande » du Ministère des Ressources naturelles et de la Faune. Il fait partie de la documentation déposée (DB5). À la page 7, le scénario d'évolution de la demande en gaz naturel au Québec indique qu'une hausse de la consommation de 0.8 % par année est prévue sur l'horizon 2006-2026. À terme, cela représente une augmentation d'environ 17 %, principalement attribuable à l'industrie manufacturière et/ou à la production d'électricité. Je ne suis pas d'accord avec ce choix énergétique. À défaut d'avoir trouvé suffisamment de gaz naturel exploitable sur son territoire, le Québec demeure totalement dépendant de nations étrangères pour son approvisionnement. Les énergies hydroélectrique et éolienne, déjà produites en quantité suffisante au Québec, m'apparaissent de bien meilleures solutions pour répondre aux besoins des industries.

De plus, d'après le scénario de référence de l'Institut de la statistique du Québec (voir <http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/index.htm>), la croissance de la population québécoise sera légèrement inférieure à 10 % sur l'horizon 2006-2026. Compte tenu de l'écart d'au moins 7 % par rapport à la hausse anticipée de la demande en gaz naturel sur la même période, je doute sérieusement que la consommation prévue de gaz contribue vraiment, en bout de ligne, à satisfaire des besoins réels chez les personnes. De mon point de vue, si on ajoute les opportunités offertes par les énergies renouvelables, la consommation de gaz naturel devrait plutôt être stable, voire décroissante dans le futur.

Enfin, contrairement aux promoteurs d'Énergie Cacouna, je ne crois pas que le Québec soit géographiquement bien situé pour l'implantation d'un terminal de GNL. À la page 13 de la synthèse de l'étude d'impact sur l'environnement des promoteurs (PR3.3 de la documentation déposée), on peut lire que « le Québec est bien situé en raison de la distance de navigation réduite à partir de nombreuses sources de GNL, si on le compare avec le Golfe du Mexique aux États-Unis ». Il s'agit là d'une bien vieille figure de rhétorique : le faux dilemme. Le Québec et le Golfe du Mexique ne sont pas deux options mutuellement exclusives. Selon la Federal Energy Regulatory Commission des États-Unis (voir www.ferc.gov/industries/lng.asp), en date du 22 septembre 2006, 5 projets de terminaux de GNL ont été approuvés et 4 autres sont proposés dans le nord-est des États-Unis et les provinces maritimes. De ce point de vue, le Québec n'est pas vraiment bien situé; il est plutôt excentré par rapport aux plus importants marchés nord-américains pour le gaz naturel. De façon à réduire le plus possible le transport de gaz naturel, autant maritime que terrestre, les projets de terminaux de GNL situés sur la côte Est américaine apparaissent plus avantageux.

Je propose que la commission du BAPE, dans son rapport au ministre, recommande le rejet du projet de terminal d'importation de GNL d'Énergie Cacouna pour les raisons mentionnées ci-dessus.

Martin Leclerc